

3ème Séance  
de la Session Administrative

**Monsieur Nuihau LAUREY**  
*Représentant non-inscrit*

à

**Monsieur le Ministre de l'Économie, du Budget et des Finances, en charge des  
Énergies, des postes et télécommunications**

**Question orale**

Monsieur le Ministre des Finances,

L'année dernière, notre Assemblée a adopté une réforme encadrant la profession comptable en Polynésie française, texte porté notamment par notre collègue Pauline Niva.

Dès son examen, notre groupe avait exprimé de fortes réserves et avait voté contre ce dispositif, estimant qu'il introduisait des contraintes excessives, déconnectées des réalités économiques locales.

Aujourd'hui, les conséquences que nous redoutions sont en train de se matérialiser.

Plus d'une cinquantaine de cabinets comptables, majoritairement tenus par des Polynésiens, se trouvent dans l'incapacité de satisfaire aux nouvelles exigences imposées par la loi, notamment en matière de diplômes et de conditions d'exercice.

Si aucune adaptation n'est décidée rapidement, ces structures seront contraintes de cesser leur activité, avec à la clé plusieurs dizaines d'emplois menacés.

Cette situation soulève une double inquiétude.

D'une part, celle d'un texte qui, faute de mesures transitoires adaptées, fragilise brutalement un tissu économique local structuré de longue date.

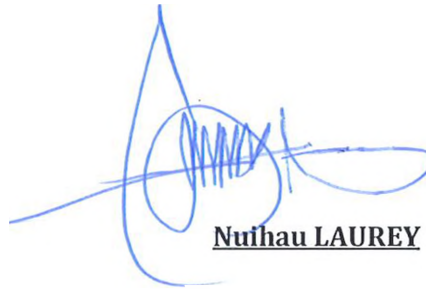
D'autre part, celle d'un risque de concentration du marché au profit d'un nombre restreint d'acteurs, dans un contexte où la profession elle-même fait état de fortes tensions et d'interrogations sur les conditions d'élaboration de cette réforme.

Monsieur le Ministre, vous aviez vous-même, semble-t-il, exprimé initialement des réserves sur ce texte avant que le gouvernement n'en soutienne finalement l'adoption.

Dans ce contexte, ma question est simple :

Envisagez-vous la mise en place de mesures correctives, notamment transitoires, afin d'éviter la disparition de cabinets locaux et la perte d'emplois ?

Je vous remercie.



**Nuihau LAUREY**